

CATALOGUE de FORMATION 2024- 2025 *Pays de la Loire*



Septembre 2024

Site internet : <https://paysdelaloire-fr.cidff.info/>

Tel. : 09 72 31 89 79

Mail : coordination.regionale@frcidffpd.l.fr

Fédération régionale des Centres d'information sur les droits femmes et des familles des Pays-de-la-Loire
8 rue Columelle, 44000 Nantes

SIRET : 327 283 768 00080

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 52 44 00950 44 auprès du préfet de la Région Pays-de-la-Loire.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de L'État. (L. 6352-12 du code du travail)

Sommaire

Qui sommes-nous ?

Page 3

La formule mixte : égalité pro et VSST

Page 6

- = M - F01 Égalité professionnelle femmes-hommes et violences sexistes et sexuelles au travail

p.7

Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes / Élargissement des choix

Page 8

Les formations

- = EG - F01 Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes - Formation socle, jour 1
- = EG - F021 Mixité des métiers et recrutement sans discriminations sexistes - Approfondissement, jour 2 (*Public managers/directions*)
- = EG - F022 Accompagner à l'élargissement des choix - Niveau 2 (*Public CIP*)
- = EG - F03 Éducation non sexiste dans le secteur de la petite enfance

p.9

p.10

p.11

p.12

Les sensibilisations

- = EG - S01 Où en est-on de l'égalité femmes-hommes ?
- = EG - S02 Sensibilisation à l'élargissement des choix professionnels
- = EG - S03 Atelier emploi : ouvrons le champ des possibles

p.13

p.14

p.15

Violences sexistes et sexuelles - au travail

Page 16

Les formations

- = VS - F01 Harcèlement sexuel et agissements sexistes en entreprise : prévenir et agir
- = VS - F02 Violences sexistes et sexuelles en milieu professionnel
- = VS - F03 Violences sexistes et sexuelles : le rôle de l'employeur
- = VS - F04 Accueil, écoute et accompagnement des femmes victimes de violences conjugales (4 jours)

p.17

p.18

p.19

p.20

Les sensibilisations

- = VS - S01 Sexisme : toutes et tous concernés
- = VS - S02 Violences sexistes et sexuelles : tous et toutes concernés
- = VS - S03 Violences conjugales (titre en attente)

p.21

p.22

p.23

Conditions générales de vente

Page 24

Principes et fondements de formation

Page 25

Nos références

Page 27

Qui sommes-nous ?



En Pays de la Loire

- 5 CIDFF, 6 antennes
- 📍 101 Lieux de permanences
- ☎ 09 72 31 89 79
- 👤 58 salariées

Un réseau associatif régional

La Fédération Régionale des Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles des Pays de la Loire (FRCIDFF PDL) est une association loi 1901 créée en 1982.

Elle a pour mission de coordonner les 5 CIDFF de la région afin de promouvoir et développer leur dimension régionale, en intégrant les spécificités de chaque territoire. Elle s'associe et contribue ainsi à la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, en travaillant en collaboration avec les partenaires locaux.

La FRCIDFF PDL fait parti du réseau national des CIDFF (FNICDFF) et poursuit 3 objectifs :

- Favoriser l'autonomie des femmes dans les domaines juridique, professionnel, économique, social et familial
- Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes
- Lutter contre toutes les formes de discrimination et contribuer à éliminer les violences sexistes et sexuelles

Un organisme de formation

D'abord certifiée organisme de formation depuis 1987, la FRCIDFF PDL a obtenu le renouvellement de la certification **Qualiopi** - actions de formation le 2 juin 2024 (Certificat FRCM24301 - <https://paysdelaloire-fr.cidff.info/>). Cette certification a été renouvelée en mars 2024. Elle se positionne comme un **acteur de référence** dans le champ de la **promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes** et de la **lutte contre les violences sexistes et sexuelles**.

Se former avec la Fédération Régionale des Pays de la Loire, c'est bénéficier :

- De l'expertise du **réseau des CIDFF** ;
- De formatrices s'appuyant sur une **expérience de terrain pluridisciplinaire** ;
- D'une **pédagogie active** alliant des éléments méthodologiques, des apports théoriques et de l'analyse des pratiques professionnelles ;
- D'un vaste **réseau de partenaires** sur les territoires.

Modalités pédagogiques et d'accueil

Des formations adaptées

Formation sur mesure

Formations adaptées à la demande, au contexte, à votre structure et aux attentes des stagiaires. Les modules présentés ci-après le sont à titre purement indicatif.

Formation intra ou inter

Formations proposées en **intra** (un groupe de stagiaires issu d'une même structure) ou en **inter** (pour un groupe de professionnel·les de structures différentes).

Inclusion et handicap

Formations accessibles et adaptables à toutes les situations de handicap. Contactez-nous pour toute demande à l'adresse : coordination.regionale@frcidffpd.fr

Animation et méthode pédagogique

Formateur·ices

Formations animées dans la mesure du possible par un binôme pluridisciplinaire, avec des professionnel·les expérimenté·es dans leur domaine travaillant sur le terrain et formé·es à l'animation et à l'ingénierie pédagogique.

Méthode pédagogique

Alternance entre apports théoriques et mise en pratique, avec une pédagogie active favorisant les apprentissages. Une documentation adaptée est remise à l'issue de la formation.

Suivi des stagiaires

Les stagiaires remplissent un questionnaire d'évaluation à chaud à la fin de la formation. La FRCIDFF organise un bilan avec le commanditaire et peut aussi évaluer leurs retours sur la formation à froid plusieurs mois plus tard.

Démarche qualité

Démarche d'amélioration continue

Les évaluations de la satisfaction des stagiaires font l'objet d'une analyse régulière et permettent de faire évoluer les contenus afin de correspondre au mieux aux attentes. Les évaluations donnent aussi des indicateurs sur le taux de satisfaction.

Nombre de stagiaires

Afin d'assurer une qualité pédagogique, une cohésion de groupe et un confort d'animation, les formations dispensées par les équipes des CIDFFF s'adressent à des groupes 8 à 15 stagiaires.

Certification

Dans le cadre de la démarche Qualiopi, la certification atteste de la qualité de nos actions de formations en continu et de nos sensibilisations. Cette certification est renouvelée régulièrement.

Lexique

Modalités



Présentiel ou distanciel



Nombre de stagiaires



Durée de la formation



Tarif



Lieu de la formation



Prérequis nécessaires



Formateur-rices



Modalités d'évaluation



Délai entre la demande et la formation



Demandes liées au handicap

Abréviations

CIDFF : Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

FR CIDFF : Fédération Régionale des CIDFF

PDL : Pays de la Loire

EFH : égalité femmes-hommes

VSS/VSST : Violences Sexistes et Sexuelles/ au travail

EDC : Élargissement des choix professionnels

RPS : Risques Psycho-Sociaux

RP : Représentant-es du Personnel

RH : Ressources Humaines

CSE : Comité Social et Économique

RETEX : Retour d'expériences

La formule mixte : égalité professionnelle et VSST

1

Formation



Objectifs

- Identifier les inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes et en comprendre le fondement
- Comprendre le cadre légal et prévenir les violences sexistes et sexuelles au travail
- Réfléchir aux leviers réels pour l'égalité femmes-hommes et la prévention des VSST en entreprise

Contenu

- Les inégalités femmes-hommes dans l'emploi
- Les rapports sociaux de sexe
- Du sexisme aux violences sexistes sexuelles
- Le cadre juridique des VSST
- Les obligations de l'employeur en matière d'égalité professionnelle et de lutte contre les VSST
- Les actions de prévention











Type de formation

INTRA

Public visé

- Managers, équipes de direction, RH
- Acteur·rices de l'entreprises (RP, CSE)

Modalités

- | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  En présentiel |  Pas de prérequis |
|  8 à 15 personnes |  Formatrice éga pro - formatrice juriste |
|  1 jour - 7h |  Évaluation à chaud et à froid |
|  Sur demande |  Sur demande - minimum 2 mois avant la formation |
|  44 - 49 - 85. Autres départements sur demande |  Nous contacter pour toute situation de handicap |

Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes / EDC

4

Formations

3

Sensibilisations



Objectifs

- Identifier les inégalités professionnelle entre les femmes et les hommes et en comprendre les causes
- Comprendre les mécanismes d'orientation en lien avec les représentations sociales et individuelles

Contenu

- Les inégalités femmes-hommes dans l'emploi
- Les rapports sociaux de sexe
- Du sexisme aux violences sexistes et sexuelles
- Identification des obstacles et freins à l'insertion professionnelle des femmes











Public visé

- Professionnel·les de l'emploi, de la formation, de l'insertion socio-professionnelle
- Managers, équipes de direction, RH
- Chargé·es de mission

Type de formation

**INTRA
ou INTER**

Modalités

- | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  En présentiel |  Pas de prérequis |
|  8 à 15 personnes |  Formatrices éga pro |
|  1 jour – 7h |  Évaluation à chaud et à froid |
|  Sur demande |  Sur demande – minimum 2 mois avant la formation |
|  44 – 49 – 85. Autres départements sur demande |  Nous contacter pour toute situation de handicap |

Mixité des métiers et recrutement sans discriminations sexistes

Approfondissement – Jour 2

= EG – F021

Objectifs

- Connaître les obligations de l'employeur liées à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
- Agir en faveur de l'égalité professionnelle en entreprise

Contenu

- Les obligations de l'employeur en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
- Le plan d'action égalité professionnelle
- Pistes d'actions au sein de l'entreprise en faveur de la mixité et de l'égalité (recruter sans discrimination de genre, communication, etc.)







Public visé

- Managers, équipes de direction, ressources humaines
- Chargé·es de recrutement

Type de formation

**INTRA
ou INTER**

Modalités

-  En présentiel
-  8 à 15 personnes
-  **1 jour – 7h**
-  Sur demande
-  44 – 49 – 85. Autres départements sur demande
-  **Avoir participé au Jour 1 de la formation (page 9)**
-  Formatrices éga pro
-  Évaluation à chaud et à froid
-  Sur demande – minimum 2 mois avant la formation
-  Nous contacter pour toute situation de handicap

Accompagner à l'élargissement des choix professionnels

Approfondissement – Jour 2

= EG – F022

Objectifs

- Accompagner à l'élargissement des choix professionnels
- Comprendre les mécanismes d'orientation et les représentations genrées

Contenu

- Processus d'orientation et facteurs d'influence
- Identification des atouts et obstacles à l'insertion professionnelle des femmes en entreprise
- Accompagner le changement des représentations
- Les obligations de l'employeur en matière d'égalité professionnelle
- Le rôle de l'accompagnant à l'élargissement des choix
- Application de la démarche d'EDC : les outils






Public visé

- Professionnel·les de l'emploi, de la formation, de l'insertion socio-professionnelle

Type de formation

**INTRA
ou INTER**

Modalités

- | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  En présentiel |  Avoir participé au Jour 1 de la formation (page 9) |
|  8 à 15 personnes |  Formatrices éga pro |
|  1 jour – 7h |  Évaluation à chaud et à froid |
|  Sur demande |  Sur demande – minimum 2 mois avant la formation |
|  44 – 49 – 85. Autres départements sur demande |  Nous contacter pour toute situation de handicap |

Objectifs

- Comprendre la sociabilisation de genre dès le plus jeune âge et les stéréotypes sexistes
- Analyser sa pratique et agir pour l'égalité dès la petite enfance

Contenu

- Les rapports sociaux de sexe
- La sociabilisation de genre
- Les stéréotypes dès le plus jeune âge
- Analyse de sa pratique professionnelle

Public visé

- Professionnel·les de la petite enfance (ATSEM, assistantes maternelle, puériculteur·rices)
- Professionnel·les de l'animation, de la jeunesse, animateur·rices sports

Type de formation

INTER

Modalités

- | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  En présentiel |  Pas de prérequis |
|  8 à 15 personnes |  Formatrice éga pro - formatrice juristes |
|  2 jours - 14 heures |  Évaluation à chaud et à froid |
|  Sur demande |  Sur demande - minimum 2 mois avant la formation |
|  44 - 49. Autres départements sur demande |  Nous contacter pour toute situation de handicap |

Où en est-on de l'égalité femmes-hommes ?

Sensibilisation

= EG - S01

Objectifs

- Comprendre les inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes

Contenu

- État des lieux des inégalités femmes-hommes
- Lois et dispositifs en faveur de l'égalité

Public visé

- Tout public
- Professionnel·les de l'emploi, de la formation, de l'insertion professionnelle
- Managers, équipes de direction, ressources humaines

Type de formation

**INTRA
ou INTER**

Modalités



En présentiel ou en visio



A définir en fonction des modalités



1h à 2h



Sur demande



En Pays de la Loire



Pas de prérequis



Formatrices éga pro



Pas d'évaluation



Sur demande - minimum 2 mois avant la formation



Nous contacter pour toute situation de handicap

Sensibilisation à l'élargissement des choix professionnels

Sensibilisation

= EG - S02

Objectifs

- Comprendre les inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes
- Argumenter en faveur de l'élargissement des choix
- Accompagner les projets non traditionnellement féminins/masculins

Contenu

- État des lieux des inégalités femmes-hommes professionnelles
- Argumenter en faveur de la mixité professionnelle
- Le rôle des professionnelles pour favoriser l'égalité

Public visé

- Professionnel·les de l'emploi, de la formation, de l'insertion socio-professionnelle

Type de formation

**INTRA
ou INTER**

Modalités



En présentiel ou en visio



A définir en fonction des modalités



3h



Sur demande



En Pays de la Loire



Pas de prérequis



Formatrices éga pro



Évaluation à chaud



Sur demande - minimum 2 mois avant la formation



Nous contacter pour toute situation de handicap

Atelier emploi : ouvrons le champ des possibles

Sensibilisation

= EG - S03

Objectifs

- Dresser un constat des inégalités entre les femmes et les hommes
- Lever ses représentations sur les secteurs d'activités professionnelles

Contenu

- État des lieux des inégalités femmes-hommes
- Impact des stéréotypes de genre en matière d'orientation et de mixité
- définition de l'élargissement des choix professionnels

Public visé

- Femmes
- Publics en recherche d'emploi, réinsertion professionnelle, chantier d'insertion
- Jeunes en orientation

Type de formation

**INTRA
ou INTER**

Modalités



En présentiel



A définir en fonction des modalités



3h



En Pays de la Loire



Sur demande



Pas de prérequis



Formatrices éga pro



Évaluation à chaud



Sur demande - minimum 2 mois avant la formation



Nous contacter pour toute situation de handicap

Violences sexistes et sexuelles

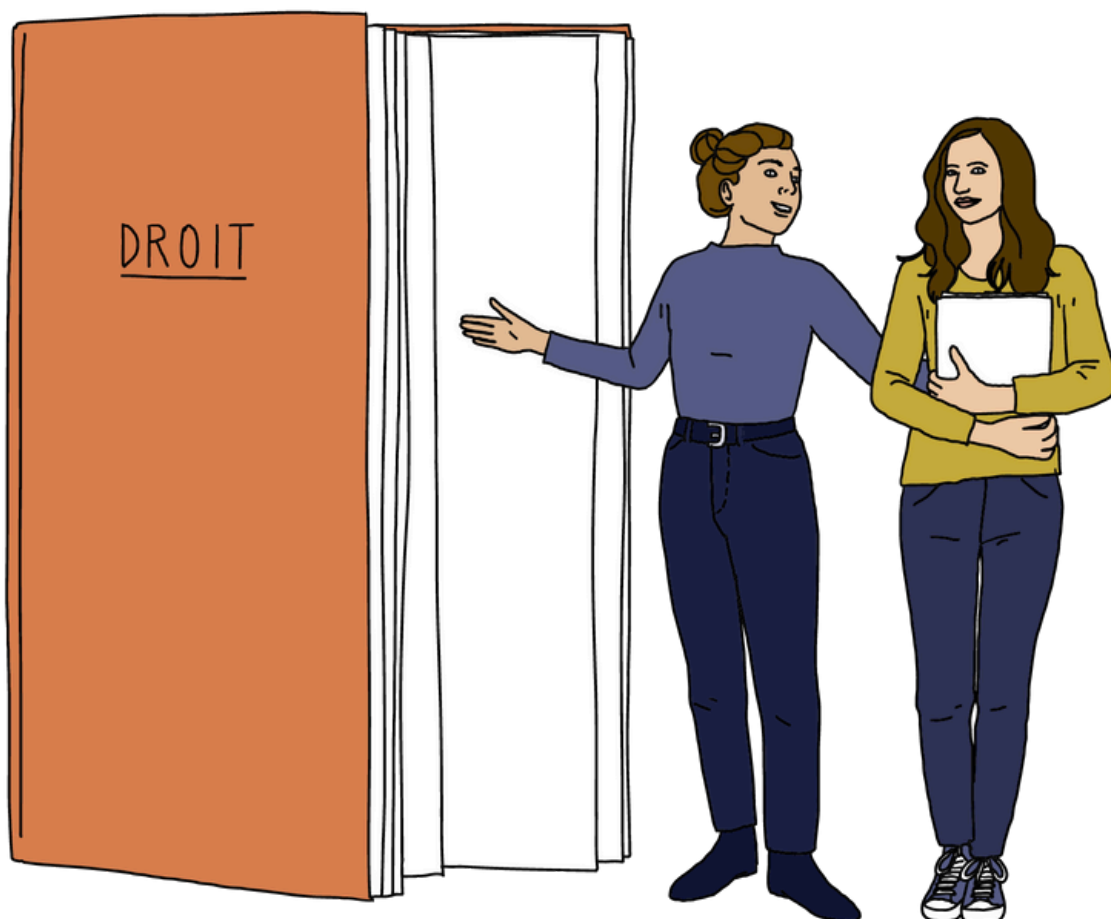
VSST

4

Formations

3

Sensibilisations



Harcèlement sexuel et agissements sexistes en entreprise : prévenir et agir

= VS - F01

Objectifs

- **Connaître** le cadre légal des violences sexistes et sexuelles et le rôle des différent.e.s acteurs-rices de l'entreprise (employeurs, réf. harcèlement, CSE)
- **Comprendre** le phénomène des violences sexistes et sexuelles au travail et leur impact sur les victimes
- **Identifier** les ressources pour orienter les victimes
- **Agir** contre les violences sexistes et sexuelles au travail en mobilisant les ressources internes et externes à l'entreprise

Contenu

Jour 1

- L'ampleur du phénomène des VSST
- Définition du sexisme, formes et manifestations
- Le cadre légal en matière de VSST
- Les obligations réglementaires de l'employeur
- Rôle et missions du/de la référent.e harcèlement sexuel et du CSE
- La Procédure du traitement des VSST
- Les ressources internes et externes

Jour 2

- Repérer et réagir aux VSST
- Les conséquences des VSST
 - * Les signaux d'alerte chez les victimes
 - * Les conséquences pour les victimes
 - * Les stratégies des auteur-rices

Public visé

- Référent-es harcèlement sexuel et agissements sexistes (nommé-es par employeur ou CSE)
- Référent-es CSE
- Membres du dispositif de signalement

Type de formation

**INTRA
ou INTER**

Modalités



En présentiel



Aucun prérequis - priorité aux référent-es



8 à 15 personnes



Formatrice éga pro -
Formatrice juriste



**2 jours - 14 heures. RETEX 3 à 6
mois après la formation**



Évaluation à chaud et à froid



Sur demande



Sur demande - minimum 2
mois avant la formation



44 - 49. Autres départements sur
demande



Nous contacter pour toute
situation de handicap

Objectifs

- Comprendre le phénomène des violences sexistes et sexuelles au travail et leur impact sur les victimes
- Connaître le cadre juridique des violences sexistes et sexuelles au travail et les obligations employeurs

Contenu

- Le sexisme, son ampleur et ses manifestations
- Du sexisme aux violences sexistes et sexuelles
- Le cadre juridique des violences sexistes et sexuelles au travail
- Les mécanismes et les conséquences des violences
- Les obligations réglementaires

Public visé

- Tout public
- Chargé·es de mission égalité
- Acteur·rices de l'entreprise (RP, CSE)
- Membres du dispositif de signalement

Type de formation

INTRA

Modalités



En présentiel



Pas de prérequis



8 à 15 personnes



Formatrice éga pro - formatrice juriste



1 jour - 7 heures



Évaluation à chaud



Sur demande



Sur demande - minimum 2 mois avant la formation



44 - 49 - 85. Autres départements sur demande



Nous contacter pour toute situation de handicap

Objectifs

- Comprendre le phénomène des violences sexistes et sexuelles au travail et leur impact sur les victimes
- Connaitre le cadre juridique des violences sexistes et sexuelles au travail
- Prévenir et agir : le rôle de la direction et la posture de manager

Contenu

- Le sexisme, son ampleur et ses manifestations
- Du sexisme aux violences sexistes et sexuelles
- Le cadre juridique des violences sexistes et sexuelles au travail
- Les obligations réglementaires en matière de lutte et de prévention contre les VSST
- Le rôle de l'employeur
- Pistes d'actions pour lutter et prévenir contre les VSST

Public visé

- Équipe de direction
- Managers
- Ressources humaines

Type de formation

INTRA

Modalités



En présentiel



Pas de prérequis



8 à 15 personnes



Formatrice éga pro -
formatrice juriste



1 jour - 7 heures



Évaluation à chaud



Sur demande



Sur demande - minimum
2 mois avant la formation



44 - 49 - 85. Autres
départements sur demande



Nous contacter pour toute
situation de handicap

Objectifs

- **Accueillir** : Savoir accueillir les femmes victimes de violences conjugales, repérer les différentes formes de violences, comprendre les mécanismes des violences et leurs impacts
- **Écouter** : Développer une écoute active pour identifier les signes et symptômes de violence, adapter son comportement en fonction de la victime, dans un climat de confiance
- **Accompagner** : Être capable d'accompagner les femmes victimes de violences conjugales et d'évaluer leur situation, orienter vers les dispositifs, acteurs et professionnels en assurant leur sécurité

Contenu

- **Jour 1** : connaître et repérer les formes de violences au sein du couple ; connaître les acteurs, le cadre légal et les dispositifs de protection ; comprendre les mécanismes des violences et leurs impacts
- **Jour 2** : repérer une victime de violences en entretien ; mener un entretien ; évaluer la situation de la victime ; adapter son comportement ; sécuriser la victime et l'orienter
- **Jour 3 et 4** : La posture professionnelle face à un public victime de violences

Public visé

- Professionnel·les de la santé, du social
- Professionnel·les accueillant du public
- Managers, équipes de direction, RH
- Membres du dispositif de signalement

Type de formation

**INTRA
ou INTER**

Modalités



En présentiel



Pas de prérequis



8 à 15 personnes



Formatrices juristes - intervenante extérieure



4 jours - 28 heures



Évaluation à chaud



Sur demande



Sur demande - minimum 2 mois avant la formation



44 - 49. Autres départements sur demande



Nous contacter pour toute situation de handicap

Objectifs

- Définir le sexisme et ses manifestations en milieu professionnel

Contenu

- Les différentes formes de sexisme et ses manifestations
- Identification du sexisme en entreprise via des situations concrètes
- Ressources existantes en interne et sur le territoire

Public visé

- Tout public
- Professionnel·les de l'emploi, de la formation, de l'insertion professionnelle
- Managers, équipes de direction, RH
- Bénévoles

Type de formation

**INTRA
ou INTER**

Modalités



En présentiel ou en visio



A définir en fonction des modalités



1h à 2h



En Pays de la Loire



Sur demande



Pas de prérequis



Formatrice éga pro -
formatrice juriste



Pas d'évaluation



Sur demande - minimum
2 mois avant la formation



Nous contacter pour toute
situation de handicap

Violences sexistes et sexuelles : toutes et tous concerné·es

Sensibilisation

= VS - S02

Objectifs

- Comprendre le phénomène des violences sexistes et sexuelles au travail et leur impact sur les victimes
- Connaitre le cadre juridique des violences sexistes et sexuelles au travail
- Identifier les ressources internes et externes

Contenu

- Le sexisme et ses manifestations
- L'ampleur du phénomène des violences sexistes et sexuelles
- Le cadre légal
- Les ressources en matière de prévention et de lutte contre les VSS
- *Les obligations de l'employeur*

Public visé

- Tout public
- Professionnel·les de l'emploi, de la formation, de l'insertion professionnelle
- Managers, équipes de direction, RH
- Etudiant·es

4 options

- **Généraliste**
- **En milieu étudiant / enseignement supérieur**
- **En milieu professionnel**
- **En milieu festif**

Type de formation

**INTRA
ou INTER**

Modalités



En présentiel ou en visio



A définir en fonction des modalités



3h



En Pays de la Loire



Sur demande



Pas de prérequis



Formatrice éga pro -
formatrice juriste



Pas d'évaluation



Sur demande - minimum
2 mois avant la formation



Nous contacter pour toute
situation de handicap

Violences conjugales / accueil des femmes victimes de violences

Sensibilisation

= VS - S03

Objectifs

- Identifier les comportements sexistes et violents et en mesurer la gravité et l'impact sur les victimes
- Connaitre le cadre légal des violences sexistes et sexuelles (et au travail) et les obligations légales
- Savoir écouter, orienter et accompagner les personnes victimes de violences

Contenu

- Le sexisme et ses manifestations
- Les différentes formes de violences (VSS, VSST, violences conjugales)
- Le cadre légal des violences
- Premières pistes pour écouter et orienter une victime
- Les ressources

Public visé

- Professionnel·les de la santé, du social
- Professionnel·les accueillant du public
- Managers, équipes de direction, RH
- Membres du dispositif de signalement

Type de formation

**INTRA
ou INTER**

Modalités



En présentiel ou en visio



A définir en fonction des modalités



3h



En Pays de la Loire



Sur demande



Pas de prérequis



Formatrice éga pro -
formatrice juriste



Pas d'évaluation



Sur demande - minimum
2 mois avant la formation



Nous contacter pour toute
situation de handicap

CONDITIONS GÉNÉRALES

Modalités d'inscription

- La demande de formation doit être effectuée minimum 2 mois avant le démarrage de la formation ;
- La FRCIDFF PDL établit un devis, qui doit être signé par le commanditaire avant d'enclencher la mise en place de la formation ;
- Après la validation du devis, une convention est établie mentionnant les dates, le lieu, les formateur-rices et les modalités pratiques et un programme est envoyé pour communiquer les objectifs de la formation ;
- Un bulletin d'inscription sera envoyé au plus tard 4 semaines avant le démarrage ainsi qu'une convocation transmise aux stagiaires pour les formations en inter.

Modalités d'annulation

À l'initiative de la FRCIDFF

- La FR-CIDFF se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session de formation lorsque le nombre d'inscriptions est inférieur à 8 personnes ou si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent. Cette décision est communiquée aux stagiaires ou à la structure au plus tard 8 jours avant le début de la formation, sauf cas de force majeure. En cas d'annulation à son initiative, la FR-CIDFF ne facturera aucun frais, mais ne sera tenue responsable des frais engagés par les participant-es.
- La FRCIDFF PDL se réserve le droit d'annuler une session de formation en cas de force majeure.

À l'initiative de l'employeur-se ou des stagiaires

- Toute annulation peut être faite par le client sans frais si celle-ci parvient à la FRCIDFF PDL par écrit (courrier, mail) 1 mois avant le début de l'intervention.
- Toute annulation reçue moins de 15 jours ouvrés avant le début de l'action, entraîne le versement de frais désistement d'un montant égal à 50% du prix de la prestation. (Ces indemnités sont destinées à couvrir les frais d'organisation déjà engagés)
- Une possibilité de report est offerte au client entre 6 et 12 mois ; dans ce cas le paiement déjà effectué constituera un avoir.
- Remplacement : lorsqu'un participant ne peut pas assister à une formation, il peut être remplacé par un autre collaborateur. Le nom et les coordonnées de celui-ci doivent être confirmés par mail à la FR CIDFF PDL par le commanditaire préalablement de la session de formation.

Protection des données

Les données récoltées sur les stagiaires se limitent aux informations légitimement nécessaires à la mise en œuvre et à l'évaluation des actions de formation ainsi qu'à des fins statistiques. Les stagiaires peuvent demander l'accès à leurs informations et demander leur effacement : coordination.regionale@frcidffpdl.fr Notre Charte RGPD est disponible sur notre site internet : <https://paysdelaloire-fr.cidff.info/>

LES PRINCIPES ET FONDEMENTS

Les principes et fondements de l'acte de formation du réseau régional des CIDFF des Pays de la Loire.

Dans ses activités d'information et d'accompagnement du public comme dans les animations de formation, **le réseau s'appuie sur les valeurs définies dans les projets associatifs national, régional et local.**

La FRCIDFF agit, en lien avec la FNCIDFF, aux côtés des CIDFF de sa région en reconnaissant et faisant siennes les analyses des freins à l'égalité affirmés dans le projet associatif national afin de :

- Favoriser l'autonomie des femmes dans les domaines juridiques, professionnels, économiques, sociaux, familiaux.
- Développer l'égalité entre les femmes et les hommes.
- Lutter contre toutes les formes de discrimination et contribuer à éliminer les violences sexistes.

Afin de mettre en œuvre ses missions, et considérant que **la formation est un levier** permettant de faire avancer la marche vers l'égalité F/H, le réseau des CIDFF a conçu une démarche formative visant à :

- Favoriser la prise de conscience des situations inégalitaires et permettre une évolution des regards et des postures sur les questions d'égalité,
- - toucher un large public de professionnels de différents secteurs économiques et sociaux afin de démultiplier les messages et les moyens d'action en faveur de l'égalité et de lutte contre les violences faites aux femmes.

La FRCIDFF est reconnue association d'Éducation populaire et est bénéficiaire d'un agrément

national d'association éducative complémentaire de l'enseignement public attribué par le

Ministère de l'Éducation Nationale.

Valeurs et principes

Valeurs et principes du projet pédagogique porté par la FRCIDFF PDL et les CIDFF régionaux – base de toute intervention auprès du public dans le cadre de notre mission d'éducation à l'égalité :

- - respect fondamental de chaque personne, de son histoire, de ses expériences,
- - prise en compte du rythme et de la spécificité de chaque personne en formation, sans exclusion et sans discrimination,
- - conviction que chaque personne en formation est en capacité d'approfondir ses connaissances, d'acquérir des compétences et d'évoluer dans ses représentations.

LES PRINCIPES ET FONDEMENTS

Les intervenant·es

La FRCIDFF et ses intervenant·es : un engagement commun autour des valeurs associatives du réseau et des principes du projet pédagogique régional.

Les intervenant·es du réseau régional CIDFF :

Les professionnel·les du réseau CIDFF sont qualifié.e.s conformément aux exigences des agréments de L'État.

Ils·elles sont formé·es au sein du réseau national ou régional à la pédagogie propre à la transmission des concepts sur les questions d'égalité et aux techniques d'animation.

L'équipe pluridisciplinaire engagée dans les actions de formation dispose d'une véritable expertise de terrain qui permet une approche concrète et pragmatique des sujets abordés et alimente les apports théoriques d'illustrations réelles.

Afin de développer et d'entretenir les compétences pédagogiques des intervenant.e.s du réseau, la pratique de la **coanimation en binôme est quasi systématique** permettant à la fois le coaching des formateur·rices moins expérimenté.e.s, à la fois la délivrance d'apports complémentaires.

Enfin, l'équipe bénéficie de temps d'échanges et de partages de pratiques réguliers permettant un enrichissement permanent comme une mise à jour des connaissances.

Les intervenant.e.s extérieur.e.s au réseau :

Au-delà de la vérification des compétences et des expériences de ces intervenant·es, de leur capacité à apporter des apports de qualité, la FRCIDFF s'assure du partage des valeurs du réseau sur les contenus comme sur la posture vis-à-vis des apprenant·es.

Pour l'ensemble des formateur·rices, il est attendu un respect des principes et des procédures découlant de la certification « qualiopi ».

NOS RÉFÉRENCES

Formations

Entreprises et associations

- LNA Santé - depuis 2023
- AFNOR - 2022-2024
- Synergie - 2022-2023
- Groupe Yves Rocher - 2019
- Audencia - 2019
- CEZAM - 2019
- Mutualité française - 2019
- Référent-es harcèlement sexuel et agissements sexistes (public et privé) - 2018-2024

Fonction Publique et Universités

- UCO Université catholique de l'ouest - 2024
- ITII - 2024
- Orientibus (Conseil Régional) - 2022-2024
- Conseil Départemental de Loire-Atlantique - 2018-2024
- ENSA - depuis 2019
- Cariforef - 2022
- IUT La Roche-Sur-Yon - 2022
- Université de Nantes - 2020-2022
- Fonction publique État - 2018 et 2021
- CHSCT Finances - 2019
- Universités du Mans et d'Angers - 2018

Sensibilisations

Secteur privé et autres

- Kanoma - 2024
- Kelvion 2022-2023
- GRDF - 2023
- Hellfest / Ici c'est cool - 2022
- Thalès - 2019
- Kéolis - 2019
- Pôle musiques actuelles - 2019-2020

Fonction Publique et Universités

- ITII 2024
- ENSA - depuis 2019
- Cariforef - 2023
- Le Grand T - 2022
- Doctorant-es Université Nantes 2021-2022
- IRESA - 2019